

L'inversion : un procédé syntaxique de poétisation et de dynamisation discursive des versets dans *La Bible*

Dr Pri Michel KOUASSI

Université Alassane Ouattara , Côte d'Ivoire

koprini2015@gmail.com

Résumé: L'inversion est un procédé syntaxique destiné à la poétisation et à la dynamisation discursive des versets dans *La Bible*. C'est l'apparition dans un ordre inhabituel, d'un mot ou groupe de mots dans une phrase. Apparaissant sous des formes nominale, pronominale et complexe dans les modalités phrastiques, les mots inversés ont diverses occurrences qui se retrouvent parfois avant ou après des verbes, des adjectifs qualificatifs, dans des incises, des subordonnées et des compléments de phrase. Son usage répond à un besoin d'expressivité, d'emphase en vue de topicaliser le contenu des versets de *La Bible*. L'esthétique de l'inversion vise à séduire le lecteur ou l'auditoire qui lit les versets bibliques. Aussi l'expression inversée est-elle le point focal porteur d'une information focalisant l'attention des usagers. Ses aspects sémantiques constituent de puissants outils d'influence et persuasion. Pour y parvenir, nous analyserons la notion de l'inversion dans un cadre théorique générativiste inspiré des travaux R. KAYNE. Cette théorie autorise à la description de la notion avant de s'autoriser à l'interprétation sémantique et stylistique de ses emplois.

Mot clés : Inversion, poétisation, dynamisation, topicalisation, quête d'expressivité.

Abstract: The inversion is a syntactic process intended for the poetization and discursive dynamization of verses in *the Bible*. It's the appearance in an unusual order of a word or a group of words within a sentence. Appearing under nominal, pronominal and complex forms in the phrasal modalities, inverted words have various occurrences found sometimes before or after verbs, qualifying adjectives in the parenthetical clauses; subordinates and sentence complements. Its use responds to a need of expressiveness, emphasis in order to topicalize the content of verses of *the Bible*. The aesthetics of the inversion aims to seduce the reader or the audience reading the biblical verses. Thus, the inverted expression is the focal point carrying an information that calls the attention of the users. Its semantic aspects constitute powerful tools of influence and persuasion. To achieve this, we will analyse the notion the inversion in a generativist theoretical framework inspired by the work of R. KAYNE. This theory allows for the description of the notion before giving semantic and stylistic interpretation of its uses.

Keywords: Inversion, poetization, dynamization. topicalization, quest for expressivity,

Introduction

L'inversion a fait l'objet de plusieurs travaux de recherches d'éminents grammairiens et linguistes tels R. KAYNE (1973), L. RIZZI (1990) et M. RIEGEL (1994). Elle est rarement explorée par les Chercheurs à travers les récits bibliques dans les œuvres cléricales dont *La Bible* qui, à travers des récits, construisent, nourrissent et consolident la foi des chrétiens regorgent des phrases qui, selon J. DUBOIS et R. LAGANE (1997, p.14) « sont des suites de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles grammaticales qui ont un sens ». Dans cette suite de mots ordonnés d'une manière particulière, l'on constate un bouleversement de l'ordre prototypique SN+SV+SP de la phrase. Ce qui engendre l'inversion, une figure de style, perçue par H. BONNARD (1930, p.794) comme « Transposition des mots d'une proposition, contraire à l'ordre habituel de la langue ». Ce procédé connaît un usage pluriel dans *La Bible* ; d'où l'analyse de l'inversion comme procédé syntaxique de poétisation et de dynamisation discursive des versets dans *La Bible*. Autrement dit, l'inversion embellit le contenu des versets pour influencer des lecteurs.

En vue de scruter ce fait syntaxique, il sied de s'interroger sur les aspects de ce travail : Quelles sont les formes d'inversion dans *La Bible*? Comment fonctionnent-elles? Existe-t-il des conditions rigides de réalisation d'inversion? Quelles sont ses portées dans *La Bible*? Cet article se propose d'étudier les différents types d'inversion, leur fonctionnement syntaxique, leurs conditions de réalisation et leurs portées dans les versets bibliques.

Pour y parvenir, nous nous appuierons sur la grammaire générative, non seulement pour la description de l'inversion mais aussi pour s'autoriser à une interprétation sémantique et stylistique de ses usages.

1-Typologie de l'inversion dans *La Bible*

Divers types d'inversions apparaissent dans *La Bible* qu'il convient de relever pour analyse. R. ELUERD (2008) et M. RIEGEL et alii (2004) ont identifié trois principales formes d'inversion : « l'inversion nominale, l'inversion pronominale et l'inversion complexe ».

1.1- Inversion nominale

L'inversion nominale relative à un nom propre ou un groupe nominal, selon P. BACRY (1992, p.126), « permet la mise en évidence d'un élément en tête de phrase : un verbe, un

attribut, une épithète détachée, un complément circonstanciel de lieu, un adverbe... ». Cette inversion nominale est dite aussi simple si le sujet, de quelque nature qu'il soit, est exprimé une fois et se trouve placé après le verbe.

Examinons le passage (1) :

(1) En ces jours, se leva Mattathias. (Verset 1, p.1220)

Dans l'exemple (1), il s'observe une postposition du groupe nominal sujet « Mattathias » au verbe « se leva ». Ceci est dû à l'usage du groupe nominal prépositionnel « en ces jours » qui est placé en tête de l'énoncé.

1.2- Inversion pronominale

L'inversion pronominale s'identifie à la situation où un pronom personnel sujet d'une phrase interrogative est placé après le verbe pour respecter cette structure: Verbe + Pronom. Ce qui différencie de l'ordre canonique de la phrase : Pronom + Verbe.

Soit l'énoncé (2) :

(2) « Qui es-tu ? », dit-il. (Verset 9, p.1004)

Vu le type interrogatif de la phrase, le bouleversement syntaxique s'impose par l'inversement du pronom personnel sujet « tu » pour se conformer à la structure canonique d'une phrase interrogative : Morphème interrogatif + Verbe + Sujet.

1.3-Inversion complexe

L'inversion complexe se manifeste lorsque le sujet apparaît deux fois après le verbe à travers un pronom personnel conjoint ou non, avant le verbe à travers un substantif. Elle se rencontre dans les modalités syntaxiques dont les phrases assertives et interrogatives, totales.

1.3.1. Dans la phrase assertive

La phrase assertive ou déclarative affirme ou déclare un fait, une opinion, une vérité. Elle se termine généralement par un point et sert à informer. L'inversion complexe s'observe dans une phrase assertive où le sujet est repris par un pronom après le verbe.

(3) Aussi le pays est-il désolé. (Verset 4, p.682)

La manifestation de l'inversion complexe réside dans le fait que le syntagme nominal sujet « pays » est repris par le pronom personnel « il ».

1.3.2-En début de phrase interrogative

L'inversion complexe est présente dans la phrase interrogative qui sert à poser une question pour demander une information. Terminée par un point d'interrogation (?), l'inversion complexe peut être construite de plusieurs façons. Ainsi nous avons :

-les phrases interrogatives avec « pourquoi », « quand », « comment », « où » et « combien » ;

Référons-nous à cette illustration :

(4) Il leur dit : « Pourquoi donc me cherchez-vous ? » (Verset 49, p.1471)

La modalité interrogative est commandée par l'adverbe interrogatif « pourquoi » qui exige un changement de posture du sujet « vous » qui est placé après le verbe « cherchez ». Cela génère le phénomène syntaxique appelé inversion complexe.

-les phrases interrogatives commençant par le mot interrogatif « est ce que » sont rares dans la Bible. Cette particule interrogative transforme une phrase déclarative en question, sans changer sa structure interne (sujet + verbe) ;

(5) Est-ce que l'on ne vend pas deux moineaux pour un sou ? (Verset 13, p1719)

L'adverbe interrogatif « est-ce que » abrite une inversion formelle où le verbe « est » est placé avant le sujet « ce ».

L'inversion complexe se rencontre aussi dans les deux formes de questions notamment :

-dans les interrogations totales où la question porte sur toute la phrase et à laquelle on répond par « oui » ou « non » ;

Consultons cette phrase :

(6) « Es-tu le roi des juifs ? » (Verset 1, p.1462)

Cette illustration où le sujet « tu » est postposé au verbe « es » peut faire appel à une réponse avec « oui » ou « non » comme dans (6a) :

(6a) Oui, je suis le roi des juifs.

- les interrogations partielles où la question porte sur mot ou un groupe de mots permettant de répondre d'une manière plus détaillée. Elle se reconnaît par un mot interrogatif « qui », « quoi » ou « où » constaté dans l'énoncé ci-dessous :

(7) « Qui es-tu donc, homme, pour entrer en contestation avec Dieu ? » (Verset 20, p.1601)

Dans l'énoncé (7), la présence du mot interrogatif « qui » commande le changement de posture du sujet « tu » qui est postposé au verbe « es ».

1.3.3. En milieu de phrase

Certains syntagmes nominaux prépositionnels se retrouvent au milieu de la phrase où l'on ne trouve pas habituellement. Etayons cette idée par la séquence phrastique ci-dessus :

(8) Toutes les statues de ces dieux sont par terre brisées. (Verset 9, p.478)

Le syntagme circonstanciel locatif « par terre » est enchâssé dans le syntagme verbal « sont brisées ». Ce qui contraste avec sa place habituelle qui est en début ou en fin de phrase.

En atteste l'exemple (8a) ci-dessus :

(8a) Toutes les statues de ces dieux sont brisées par terre.

En somme, les inversions nominales, pronominales et complexes connaissent des occurrences très variées dans *La Bible* à telle enseigne qu'il sied de les examiner.

2- Occurrences des différents types d'inversion dans *La Bible*

Les inversions nominales, pronominales et complexes foisonnent *La Bible* avec des manifestations syntaxiques aussi variées les unes que les autres :

2.1. Inversion nominale

L'inversion nominale se manifeste dans le changement de la place des constituants de la phrase dont l'ordre syntaxique n'est pas imposé par la syntaxe. Elle est perceptible à travers les différentes postures des mots ci-dessous :

2.1.1. Le sujet après le verbe

Dans les versets de la Bible, les sujets grammaticaux sont parfois postposés au verbe. L'exemple (9) illustre bien notre affirmation :

(9) Ainsi parle le Seigneur. (Verset 12, p.539)

Dans l'illustration (9), le groupe nominal sujet « le Seigneur » vient après le verbe « parle » qui n'est pas à sa place habituelle dans une phrase déclarative.

2.1.2. L'adjectif avant le verbe

Le verbe occupe de nombreuses places dans la phrase. A ce niveau, l'on découvre tantôt l'adjectif qualificatif avant le verbe, tantôt avant le nom, comme cela donne lieu de l'observer en (10) :

(10) Il devint propriétaire d'un cheptel de petit et gros bétail et d'une nombreuse domesticité. (Verset 14, p.16)

Dans cette phrase, l'on constate un changement de posture de l'adjectif qualificatif « nombreuse » par rapport au substantif « domesticité ».

2.1.3. Complément de phrase avant le verbe

De fois, les compléments de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, complément circonstanciel, un adverbe ou une locution adverbiale, un gérondif ou une proposition subordonnée) se trouvent en posture inhabituelle :

Analysons-le dans l'exemple (11) :

(11) Toutes les statues de ses dieux sont par terre brisées. (Verset 9, p.478)

L'emplacement du complément circonstanciel de lieu « par terre » encastré dans le syntagme verbal « sont brisées » révèle la mobilité du morphème inversé.

2. Inversion pronominale

L'inversion pronominale est manifeste dans les modalités interrogatives et exclamatives.

2.1. Dans la phrase interrogative

L'inversion est perceptible dans les phrases interrogatives totales et partielles auxquelles on répond respectivement par « oui, non » ou à par l'absence de « oui, non » à une question, ou portant sur un élément de la phrase.

Ceci se confirme à travers l'illustration (12) :

(12) Pourquoi êtes-vous venus à moi ? (verset 27, p.47)

Dans cette phrase interrogative, l'inversion est perceptible à travers le personnel sujet « vous » qui est placé après l'auxiliaire « êtes ».

2.2. Dans la phrase exclamative

L'inversion pronominale est présente dans les phrases exclamatives qui expriment une opinion considérée comme vraie.

Cette séquence phrastique en témoigne :

(13) Peut-être y-a-t-il cinquante juste dans la ville ! (verset 24, p. 37)

L'on constate le changement de la place du pronom impersonnel sujet « il » antéposé au verbe « a » dans l'expression « y-a-t-il » dans la phrase affirmative.

2.3. Dans la phrase déclarative

Les inversions sont parfois présentes dans les phrases déclaratives avec des adverbes de modalité en début de phrase. En témoigne cette illustration :

(13) Aussi, lui donna-t-on le nom de Babel car c'est là que le Seigneur brouilla la langue de toute la terre. (Verset 9, p.31)

Dans l'énoncé (13), l'on observe la présence du pronom indéfini « on » qui est placé avant le verbe « donna » dû à la présence de l'adverbe de liaison « aussi ».

3. Inversion complexe

L'inversion complexe apparaît dans une phrase où un syntagme nominal est repris par un pronom postverbal ayant les mêmes traits morphologiques de genre et de nombre avec son antécédent. Elle s'identifie dans les interrogatives partielles ou totales.

3.1. Dans la phrase interrogative

La phrase interrogative fait une demande à laquelle une réponse est attendue. Elle est caractérisée par l'inversion des constituants de la phrase respectant cette structure : Verbe-Sujet-complément.

Illustrons cette idée à travers l'exemple (14) :

(14) Un enfant naîtrait-il à un homme de cent ans ? (verset 17, p.36)

Dans cette illustration, le pronom « il » postposé au verbe « naîtrait » reprend le genre et le nombre du substantif enfant ».

3.2. Dans la phrase subordonnée

Le changement de l'ordre habituel de certaines structures phrastiques est manifeste dans des phrases complexes où la proposition subordonnée est en tête de phrase :

Tel est le cas dans l'extrait (15) :

(15) Quand furent accomplis les temps où elle devait enfanter, des jumeaux se trouvent en son sein. (Verset 24, p.45)

Il s'observe une occupation inhabituelle de la proposition subordonnée de temps « quand furent accomplis les temps où elle devait enfanter » qui est en tête de phrase. Quant à la proposition principale « des jumeaux se trouvent en son sein » est rejetée en fin de phrase. Ce genre d'inversion nous plonge dans les mécanismes de la topicalisation et de la rhématisation.

3.3. Dans les incises

Dans les incises, courtes phrases contenant un verbe de parole encadrées de deux virgules, l'on observe la présence du pronom personnel sujet « il » postposé à un verbe de déclaration. Les incises occupent des emplacements multiples dans les phrases.

Soit l'énoncé (16) :

(16) « - Me voici, répondit-il » (Verset 1, p.47)

Il y a une occupation inhabituelle du pronom personnel « il » postposé au verbe « répondit », selon R. LE BIDOIS (1971 : t, 2, § 867) dans leur *Syntaxe du français moderne écrit* : « la seule inversion qui soit obligatoire et absolue, loin d'être comme on pourrait le penser en phrase interrogative se trouve dans la phrase d'incise ».

3.4. Dans le complément de phrase

Les compléments de phrase tels les adverbes temporels, locatifs et les syntagmes prépositionnels circonstanciels en tête de phrase imposent d'inverser l'ordre de certains constituants de phrase dans le registre soutenu.

Ce constat se justifie bien en (17) :

(17) Dans ces villes habitaient des fils de Joseph, fils d'Israël. (Verset 29, p.1104)
où le complément de phrase topicalisé « dans ces villes » entraîne un changement de posture du sujet « des fils de Joseph, fils d'Israël » qui se trouve projeté en fin de l'énoncé (17).

Ainsi, les inversions nominales, pronominales et complexes existent en grand nombre dans les versets de la Bible. Elles regorgent des manifestations syntaxiques variées.

3 - Conditions de réalisation d'une inversion dans un énoncé

Le phénomène d'inversion connaît des occurrences plurielles dans les versets de la *Bible*. Il se réalise après les classes de mots énumérés ci-dessous :

3.1. Inversion après certains adverbes

Il existe des adverbes dont « ainsi », « encore », « peut être » et « aussi » qui lorsqu'ils sont situés en tête de phrase engendrent un phénomène d'inversion.

Ceci se constate dans cette séquence phrastique-ci :

(18) Ainsi resteront fermes votre descendance et votre nom. (Verset 22, p. 53)

Ici, la présence de l'adverbe « ainsi » a entraîné un bouleversement de l'ordre syntaxique de l'énoncé. Ceci a donné lieu d'observer une postposition du groupe nominal sujet « votre descendance et votre nom » au verbe « resteront ».

3.2. Inversion après des locutions adverbiales

L'usage de certaines locutions adverbiales telles « peut-être », « sans doute », « à peine », « au moins » exigent l'inversion de certains constituants de la phrase.

En voici un exemple :

(19) Peut-être y-a-t-il cinquante juste dans la ville. (Verset 24, p.37)

L'usage de la locution adverbiale « peut-être » impose le respect de l'inversion du sujet impersonnel « il » dans la structure phrastique (19).

3.3. Inversion après des verbes d'opinion

L'usage des verbes de parole ou de pensée « dire », « déclarer » et « croire » engendrent l'inversement des mots de l'unité phrastique dans le langage soutenu.

Créant ainsi une phrase incise qui s'observe en (20) :

(20) « Tiens, lui disait-il, je viens d'avoir un songe ». (Verset 13, p.295)

Dans cet énoncé, l'apparition du pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier « il » est postposé au verbe de déclaration « disait ».

3.4. Inversion après des adverbes interrogatifs

Les adverbes interrogatifs dont « comment », « pourquoi » et « quand » recommandent l'inversion du sujet dans les versets.

Cette construction est présente dans l'illustration (21) :

(21) Et toutes les nations s'écrieront : « Pourquoi cette grande colère s'est-elle enflammée ? » (Verset 23, p.244)

Dans cette structure phrastique, il y a dédoublement du poste sujet le pronom de reprise « elle » qui est placé après l'auxiliaire « est ».

3.5. Dans les modalités syntaxiques

La syntaxe d'une phrase interrogative s'observe à travers l'inversion sujet-verbe. Cet exemple (22) l'étaye éloquemment :

(22) Pourrais-je vraiment enfanter, moi qui suis si vieille ? (Verset 13, p.37)

La structure inversée du sujet « je » obéit à la modalité syntaxique de la phrase interrogative.

3.6. Dans les subordonnées

Dans une phrase complexe, l'on remarque parfois le déplacement de la proposition subordonnée en tête de phrase. Cette topicalisation ou rhématisation engendre de facto une inversion de la proposition principale.

Scrutons l'énoncé (23) pour s'en convaincre :

(23) Dès que brilla le matin, on laissa partir ces gens eux et leurs ânes. (Verset 24, p. 45)

Ici en (23), la mise en position de rhème de la proposition subordonnée temporelle « Dès que brilla le matin » vise à créer un focus sur ce constituant pour mettre en relief l'information majeure qui s'y trouve.

En somme, l'émergence de l'inversion est due à la topicalisation de certains constituants de la phrase, notamment des adverbes, des verbes d'opinion, les modalités phrastiques dans des incises et des subordonnées. Cette rhématisation n'est pas sans effet dans la compréhension des versets bibliques.

4-Analyses des effets de sens de l'inversion dans la Bible

Le bouleversement de la structure canonique de la phrase : Sujet-Verbe-Complément entraîne des effets réels de sens qui ont une répercussion sur les versets de *La Bible*. Ce procédé linguistique de sens ci-dessous :

1 - Quête d'expressivité

L'inversion permet de transmettre des affects aux interlocuteurs aux fins d'attirer leur attention. Agissant sur leur esprit pour une adhésion au message, elle renforce les idées ou les sentiments pour impulser plus de force à l'idée véhiculée. Les locuteurs mobilisent l'attention des lecteurs sur un pan de leurs idées pour émouvoir et inciter les interlocuteurs à écouter le message. L'inversion crée des effets d'originalité attrayante présente dans ce pan phrastique :

(24) Trop nombreux est le peuple qui est avec toi. (Verset 2, p.295.

Dans cet énoncé, la recherche de la vivacité expressive a motivé le changement de l'ordre habituel des éléments phrastiques « trop nombreux » en position de rhème. Ceci n'est pas sans effet majeur. Cette rhématisation desdits éléments crée un focus sur ce pan phrastique porteur d'une charge informationnelle essentielle pour marquer l'esprit du lecteur. C'est en cela ULLMANN (1952, p.172) qualifie « l'inversion du sujet nominal de procédé impressionniste ». En comparaison avec l'énoncé précédent, l'énoncé (23a) :

(24a) le peuple qui est avec toi est trop nombreux.

n'est pas marqué (il est neutre) parce qu'il ne vise aucun projet esthétique du fait qu'il apparaît dans un ordre non marqué qui est Sujet - Verbe.

2 - Effet d'emphase

L'inversion crée une focalisation sur un élément textuel pour produire un effet d'insistance. Ainsi, elle donne plus de force à un élément textuel. Par le phénomène de la topicalisation, l'écrivain attire l'attention sur l'élément inversé pour le rendre davantage

important. De la sorte, l'inversion revêt un caractère d'emphase pour mettre en lumière un référent spécifique. Ce qui lui donnant de la force et de la visibilité.

Soit l'exemple (25) :

(25) Heureux es-tu, Israël ! (Verset 29, p.251)

L'adjectif qualificatif attribut détaché « heureux » en tête de l'illustration (25) focalise l'attention sur l'état d'esprit du peuple d'Israël dans un ordre fortement marqué.

Pour s'en convaincre, scrutons le sens de l'exemple (25a) s'il était de cette manière :

(25a) Es-tu heureux, Israël !

Ceci est un énoncé neutre vu que l'adjectif qualificatif occupe une posture habituelle.

3 -Visée stylistique

L'inversion met en relation des termes pour en accentuer l'effet de sens. Selon P. Fontanier (1977 : 287), « Elle contribue à l'énergie, à la beauté, au charme de l'expression ». L'inversion, dans *La Bible*, crée un effet rhétorique (1992,p.126) et un effet stylistique, soit pour valoriser un élément textuel, soit pour modifier et insister sur une idée. Ce qui donne un caractère plus élégant ou emphatique à la phrase pour créer une image forte et mémorable chez les lecteurs ou les auditeurs. Donc, l'inversion confère un effet merveilleux, et saisissant aux versets bibliques. M. RIEGEL et al. (2004, p. 134) l'ont si bien compris qu'ils écrivent: « L'inversion apparaît comme le terme marqué d'une variante stylistique qui est exploitée à diverses fins communicatives ».

En guise de justification, le pan de phrastique (26) vient à propos :

(26) Merveilleuse est sa puissance. (Verset 29, p.1360)

La topicalisation de l'adjectif qualificatif « merveilleuse » apparaît dans un ordre de marquage ; ce qui attire l'attention du lecteur sur l'aspect de « sa puissance ». Cela obéit à une intention de capter le lecteur de ce verset biblique pour une adhésion au message. Cet outil linguistique antéposé poétise fortement le verset (26) en le rendant plus agréable et plus esthétique à l'écoute contrairement à l'illustration (26a) que voici :

(26a) Sa puissance est merveilleuse.

Dans l'exemple (26a), l'on a relevé une absence de marquage dans l'information véhiculée. L'ordre syntaxique révèle, en effet, que la phrase apparaît dans son degré zéro d'expressivité dans la mesure où il n'y a pas de violation de règle de distribution syntaxique.

4 - Focalisation

Le mot ou groupe de mots inversé est celui-là même qui est porteur d'une information essentielle que l'on veut mettre en avant. Son emplacement inhabituel dans les versets bibliques renforce la primauté de cette information. Dans *Le Livre de Français 5^e* (2006, p. 350), cette idée est étayée en ces termes : « Sous le phénomène de l'inversion sied en effet une structure logique d'apport, de propos à commentaire, différente et non assimilable à la structure prototypique (SV) ». Ce qui transparaît en (27) :

(27) Autour d'une fille sans retenue monte une garde renforcée, de peur qu'elle ne fasse de toi la risée de tes ennemis. (Verset 11, p.1358)

L'information majeure mise en évidence dans ce verset est le syntagme prépositionnel «Autour d'une fille sans retenue» au vue de sa position inversée en tête de phrase. Le commentaire qui transcende de cette posture atypique en position de rhème est de susciter l'attention sur l'aspect moral de la fille en question.

Ainsi, l'inversion est un outil précieux au service du scripteur pour exposer les nuances de ses pensées. Elle permet d'exprimer un message de manière emphatique, poétique et expressive. Cette construction syntaxique aide à jouer sur la structure de la phrase en créant des effets littéraires et stylistiques à visée persuasive. Ceci, pour focaliser l'attention sur un élément particulier des versets pour influencer le lecteur.

Conclusion

En définitive, l'examen de l'inversion dans *La Bible* a permis de faire la lumière sur cette notion linguistique. Il y ressort trois types d'inversions, notamment les inversions nominales, pronominales et complexes qui apparaissent dans les phrases interrogatives, affirmatives, exclamatives et aussi dans les incises. La rhématisation des constituants phrastiques donne lieu d'observer un changement de position des parties du discours, en l'occurrence des substantifs, des adjectifs qualificatifs, et des pronoms qui tantôt s'antéposent tantôt se postposent au verbe. Aussi l'inversion est présente dans les incises, les subordonnées et les compléments de phrase. Dans *La Bible*, les modes d'apparition de l'inversion donnent lieu à des effets stylistiques et emphatiques. Aussi regorge-t-elle des effets littéraires à travers la focalisation et la mise en relief de certaines facettes de la vie du Jésus-Christ.

Bibliographie

- BACRY Patrick, 1992, *Les Figures de style et autres procédés stylistiques*, Editions Belin,
- BLINKENBERG Andreas, 1969, *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Levin et Munksgraard.
- BONANMI Olivier, Danièle GODARD, 2000, « Inversion du sujet, constituance et ordre des Mots », Cahier Jean-Claude Milner (Marandin, J.-M. sld), Paris, Verdier, 117-174
- CORNISH Francis, 2001, « L'inversion "locative" en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives », *Cahiers de grammaire*, pp.101-123
- DESROSIERS Jacques, *Actualité langagière*, 2009, volume 6, numéro 4, p.19
- ELUERD Roland, 2008, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand COLIN, 249 p.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les Figures du discours*, Champs classiques, 1977, 505p.
- FUCHS Catherine, 2006b, « La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques », in Fontvielle A., Thonnerieux S. (dir.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*, Actes du colloque international de l'université de Lumière Lyon II (12-14 octobre 2005), Lyon, p.27-44
- GUAY Huguette, 1982, « L'Actualité terminologique, volume 15, numéro 1, p.5
- KAYNE Richard, 1993, « L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives », *Le français moderne* 41 :10-42
- KERLEROUX Françoise et MARANDIN Jean-Mrira. 2001, « L'ordre des mots », in J.-M . MARANDIN, Cahiers Jean-Claude MILNER, Lagrasse, Verdier.
- KORZEN H., « Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français », *Revue Romane* n°24, pp.50-85
- LAHOUSSE Karen, 2003, « La complexité de la notion topique et l'inversion du sujet nominal » in *Travaux de linguistique*, n°47, pp.111-136
- LE BIDOIS Robert, 1950, *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Editions d'Artrey.
- MARANDIN Jean-Marie, 2003. « Inversion du sujet et structure de l'inversion dans les langues romanes », in D. GODARD, in *Langues romanes, Problèmes de la phrase simple* (Godard Danièle, sld), Paris, Editions du CNRS.
- MOLINIE Georges, 1986, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 211p.
- MOLINIE Georges, 1998, *Sémiostylistique : l'effet de l'art*, Paris, PUF, 288p.
- MULLER Claude, 2022, « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? », *Cahiers de Grammaire* 27 : p.121-145
- NORDAHL Helge, 1973, « Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne » in *Le Français Moderne*, n°41, pp.113-130.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe., RIOUL René. 2024, *Grammaire méthodique du français*, 3^e éd., Paris, PUF, 1165 p.